



## Signez la pétition contre les abus bancaires

Difficultés pour obtenir un prêt au prix du marché ; "offres" de crédit revolving ou de découvert facturées à des taux usuraires ; commissions supérieures aux sommes débitrices ; facturation de frais bancaires pour la gestion de votre compte ou des services auparavant gratuits ; menaces d'interdit bancaire pour des sommes dérisoires... La Fnacab\* et le Cerf ont décidé de lancer une pétition pour **relayer les revendications des Français mécontents de leur banque**. C'est la première fois, qu'une association de défense des consommateurs et qu'une association de défense et de représentation des petites entreprises unissent leurs forces pour défendre les intérêts communs des ménages et des petits patrons.

Le Cerf et la Fnacab alertent le pouvoir politique depuis des années, sur la position dominante des banques et les dérives de leurs pratiques commerciales. Les deux associations sont aujourd'hui convaincues que seule une pétition décidera le législateur à prendre des mesures fortes pour encadrer l'activité de **banques qui n'ont pas tenu leurs engagements** d'augmentation des encours de crédit vis-à-vis des particuliers et des entreprises, alors même que celles-ci ont obtenu une aide de l'Etat pendant la crise financière.

Cette pétition porte deux revendications : la première vise à obtenir une augmentation rapide de l'offre de crédit, et en particulier du crédit de trésorerie. Le Cerf et la Fnacab demandent ainsi **la mise en place d'un droit au crédit opposable** : l'obtention d'un prêt et son montant seraient uniquement déterminés par la capacité de remboursement du client. Tout refus, désormais écrit et signifié dans un délai déterminé, pourrait être contesté devant le Médiateur du crédit qui pourrait alors négocier avec la banque s'il juge le rejet non fondé. En cas d'échec de la médiation, le dossier serait automatiquement transmis à la DGCCRF, qui pourrait alors être amenée à poursuivre la banque pour refus de vente. Ce système coercitif permettrait à des dossiers aujourd'hui rejetés, d'être acceptés sans difficultés.

La seconde revendication vise à obtenir **une modification profonde et durable des pratiques des banques**. Le Cerf et la Fnacab demandent que le gouvernement transforme la BPCE (Banque Populaire Caisse d'Epargne) en une banque pilote qui réintroduira de la concurrence entre les établissements de crédit. Cette banque modèle aurait une politique affirmée de soutien à l'activité et au pouvoir d'achat : en clair, la BPCE remplacerait les autorisations de découvert et crédits revolving par des crédits court terme au taux du marché. De même, cette banque ne facturerait pas de frais pour la gestion des comptes courant. La BPCE obligerait ainsi les autres banques de détail à s'aligner sous peine de perdre tous leurs clients.

Compte tenu de la flambée des défaillances d'entreprises et du chômage, il y a urgence à agir contre les pratiques de banques qui mettent en péril des TPE-PME et des ménages, et il y a urgence à les contraindre à se recentrer sur leur métier traditionnel - sécurisation des fonds déposés et financement de l'économie réelle.

Lire le texte de la pétition et signer :

<http://www.petition-contre-les-abus-bancaires.org/petition/>

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)